

**2021 DPE 27** Subventions (341.555 euros) de fonctionnement et signature d'avenants de prorogation aux conventions de 10 associations gestionnaires de recycleries

## PROJET DE DÉLIBÉRATION

## EXPOSE DES MOTIFS

Mesdames, Messieurs,

La Ville de Paris est engagée depuis 2014 dans une trajectoire « zéro déchet » constituant l'un des axes majeurs en faveur de la transition écologique, ceci afin de transformer la capitale en une cité durable, solidaire et résiliente. Cette ligne directrice engage tout particulièrement la municipalité dans une dynamique ambitieuse de réduction des déchets et en permettant la collecte, le tri et la valorisation dans le but de préserver les matières premières et de limiter le recours à l'enfouissement et à l'incinération.

Dans ce cadre, la Ville de Paris soutient et accompagne les recycleries et les ressourceries généralistes ou spécialisées. Elles contribuent pleinement à l'objectif de réduction des déchets grâce au réemploi, à la réutilisation, à la réparation et à la prolongation de la durée de vie des objets ou des matériaux sur son territoire.

Au-delà de leur contribution directe à la réduction des déchets, les lieux de réemploi sont également d'excellents vecteurs de sensibilisation à une consommation plus responsables à travers les ateliers, animations et événements qu'ils organisent régulièrement à destination des Parisien.ne.s. Enfin, ils participent au développement économique des territoires où ils sont implantés, en réalisant des partenariats avec les acteurs locaux et en créant des emplois non délocalisables, essentiellement à destination des personnes éloignées de l'emploi. Ces lieux de réemploi parisiens contribuent donc au service public de gestion des déchets et à l'animation des quartiers, et bénéficient à ce titre, du soutien de la collectivité parisienne.

En 2020, 12 lieux de réemploi, gérés par 11 associations, ont bénéficié du soutien de la Ville de Paris, permettant ainsi de détourner plus de 3 000 tonnes de déchets de l'incinération ou de l'enfouissement

La Ville de Paris continue par ailleurs d'accompagner l'ouverture de nouvelles ressourceries aux services des Parisien.ne.s. Deux équipements ont ainsi ouvert leurs portes en 2020 : la Ressourcerie Montgallet au cœur du 12<sup>ème</sup> arrondissement, mais aussi la Ressourcerie Le Poulpe dans le quartier de la Goutte d'Or, dans le 18<sup>ème</sup> arrondissement. Deux nouveaux projets de structures de réemploi doivent prochainement voir le jour :

- une bricothèque-ressourcerie (15<sup>ème</sup>), gérée par la Fondation Armée du Salut : la ressourcerie devrait ouvrir ses portes à l'automne 2021, avant de s'agrandir au sous-sol début 2022 ;
- une ressourcerie (10<sup>ème</sup>), gérée par l'association La Bricollette, qui s'implantera au 20 rue Philippe de Girard à l'horizon 2023.

Pour 10 de ces associations, une convention pluriannuelle d'objectifs, signée entre juillet et septembre 2019 pour une durée de deux ans, a formalisé les engagements avec la Ville de Paris. Cette

contractualisation prévoit notamment que les recycleries poursuivent leur ancrage territorial, développent la sensibilisation des Parisien.ne.s à la réduction des déchets et le réemploi, amplifient les flux d'objets collectés, développent des partenariats extérieurs afin d'améliorer la valorisation des dons et réduisent les quantités de déchets dits « ultimes ». Certaines de ces conventions intègrent par ailleurs des dispositions sur les modalités d'accès gratuit aux déchèteries pour les recycleries qui en ont fait la demande, notamment lorsque leurs locaux ne sont pas en capacité de valoriser la totalité des dons collectés.

En 2021, la Ville de Paris souhaite réaffirmer son soutien à ces structures, et notamment après une année marquée par la suspension à plusieurs reprises de leurs activités du fait de la crise sanitaire. Les ressourceries ont maintenues leurs actions essentielles de solidarité et de lien social. L'intérêt des Parisien.ne.s n'a pas diminué, en témoignent les volumes importants de dons relevés à l'issue du premier déconfinement,

C'est ainsi que la Ville de Paris souhaite permettre à ces lieux de poursuivre leurs engagements en matière de réduction des déchets, de sensibilisation et d'économie sociale et circulaire en proposant le renouvellement de conventions pluri-annuelles d'objectifs dès cet automne. Dans l'intervalle, il est proposé de proroger par avenant ces 10 conventions jusqu'au 31 décembre 2021

### **Pour Paris Centre**

#### **L'Alternative**

Ouverte depuis 2018 au 13 rue Léopold Bellan, la ressourcerie L'Alternative, portée par Emmaüs Alternatives, déploie les fonctions classiques d'une ressourcerie, à savoir la collecte, la valorisation, la revente solidaire ainsi que la sensibilisation et l'éducation des usagers à l'environnement. Elle dispose également d'un café solidaire, d'un espace upcycling et d'un atelier de réparation. L'Alternative a collecté 123 tonnes de dons en 2019, avec un taux de valorisation de plus de 95%. Cette activité s'accompagne d'une stabilisation des effectifs salariés (sept emplois créés).

Afin de soutenir l'action de l'association, je vous propose d'attribuer à Emmaüs Alternatives, via un avenant à la convention pluriannuelle d'objectifs, une subvention de fonctionnement d'un montant de 25.000 euros pour l'exercice 2021.

### **Pour le 10<sup>ème</sup> arrondissement**

#### **La Textilerie**

Installée depuis 2018, dans un local de la SEMAEST, au 22 rue Château Landon, l'association y développe un espace dédié au textile écoresponsable, dans le but de réduire les déchets textiles et de sensibiliser les Parisien.ne.s à une consommation raisonnée en matière d'habillement en favorisant le faire soi-même. Dans ce lieu, le public peut apprendre à fabriquer des vêtements qui vont durer, à les réparer, les personnaliser ou les transformer. Une boutique propose des tissus écologiques en coton et lin biologiques, ou issus de fibres recyclées, ainsi que des pièces de créateurs engagés dans une démarche d'écoconception et de réutilisation de la matière. L'espace recyclerie permet à chacun de déposer ses vêtements usagés, pour qu'ils soient triés, transformés ou revendus en boutique. Ainsi, en 2019, sur 9 tonnes de textiles, linge et chaussures collectés, 38% ont été remis en vente en boutique.

Afin de soutenir l'action de l'association, je vous propose d'attribuer à La Textilerie, via un avenant à la convention pluriannuelle d'objectifs, une subvention de fonctionnement d'un montant de 11.000 euros pour l'exercice 2021.

### **Pour les 11<sup>ème</sup> et 12<sup>ème</sup> arrondissements**

#### **La Petite Rockette**

L'association La Petite Rockette est installée depuis 2013 au 125, rue du Chemin Vert. C'est une structure bien ancrée dans le 11<sup>e</sup> arrondissement, où elle assure pleinement son activité de recyclerie par la collecte de dons, la valorisation des objets par réemploi ou réparation, la vente aux plus modestes et la sensibilisation des Parisien.ne.s. Elle a ainsi collecté 325 tonnes en 2019 et 236 tonnes en 2020, employant, pour cela, 37 personnes dont 15 en CDI. Par ailleurs, forte d'une expérience de plus de 10 ans, la Petite Rockette a ouvert en janvier 2020 un second établissement dans le quartier Jardin de Reuilly (12<sup>ème</sup>), la Ressourcerie Montgallet. Malgré des conditions de lancement dégradées du fait de la crise sanitaire, elle a pu détourner 84 tonnes de déchets des circuits habituels de collecte en 2020. L'association projette par ailleurs d'ouvrir une boutique/atelier à proximité de la ressourcerie, comprenant notamment un espace pédagogique.

Afin de soutenir l'action de l'association, je vous propose d'attribuer à La Petite Rockette, via un avenant à la convention pluriannuelle d'objectifs, une subvention de fonctionnement d'un montant de 65.000 euros pour l'exercice 2021. Cette convention prévoit également l'accès à titre gratuit et sous conditions, à la déchèterie de la Porte des Lilas (20<sup>ème</sup>) et à la déchèterie Carnot (12<sup>ème</sup>).

### **Pour le 13<sup>ème</sup> arrondissement**

#### **Ma Ressourcerie**

Figurant parmi les premières ressourceries parisiennes, « Ma Ressourcerie », située au 126 avenue d'Italie développe depuis 2014 des actions de collectes de dons, de tri et remise en état des objets, de vente à faibles prix aux plus modestes et de sensibilisation du public. L'association a poursuivi sa stratégie de professionnalisation de l'activité et de développement des collectes, qui lui a permis d'augmenter très sensiblement les tonnages de vêtements, livres et autres objets collectés au fil des ans, passant de 40 tonnes en 2014 à 103 tonnes en 2019. En 2020, en dépit de la crise sanitaire qui a particulièrement impacté son activité, 42 tonnes ont pu être collectées. La majeure partie a été mise en vente à des prix solidaires dans la boutique associative de réemploi et le reste dirigé vers des filières de réemploi et de recyclage, notamment en partenariat avec l'association AMELIOR s'agissant du textile et le lycée Ponticelli (13<sup>ème</sup>) pour les équipements électriques et électroniques.

Afin de soutenir l'action de l'association, je vous propose d'attribuer à Ma Ressourcerie, via un avenant à la convention pluriannuelle d'objectifs, une subvention de fonctionnement d'un montant de 45.000 euros pour l'exercice 2021. Cette convention prévoit également l'accès à titre gratuit et sous conditions, à la déchèterie de la Poterne des Peupliers (13<sup>ème</sup>).

### **Pour le 14<sup>ème</sup> arrondissement**

#### **La Ressourcerie Créative**

L'association a démarré en 2015 son activité sur le site des Grands Voisins avant d'investir temporairement de nouveaux locaux situés au 95 avenue du Général Leclerc. En 2020, l'association a traité 235 tonnes d'objets collectés, dont 78% ont été remis en vente dans la boutique solidaire. L'association a conclu des partenariats avec Ecologic pour les déchets d'équipements électriques et électroniques, avec Rejoué pour les jouets ou encore la Recyclerie Sportive afin d'augmenter son taux de valorisation et ne pas refuser de dons. La Ressourcerie Créative mène par ailleurs de nombreuses actions de sensibilisation lors des collectes de dons, des ventes, ou lors des grands événements (ex : semaine européenne de réduction des déchets) et a développé un programme de sensibilisation au réemploi à destination des entreprises.

Enfin, l'association va animer le local de réemploi de 20m<sup>2</sup> au sein de la nouvelle déchèterie Hyacinthe Vincent (14<sup>ème</sup>), dont l'objectif est de préserver, parmi les objets déposés directement par les usagers, les éléments réemployables. L'association propose de réaliser ainsi un état des lieux des gisements

réemployables sur ce site et de former les agents de la DPE afin d'orienter les particuliers venus apporter des objets en déchèterie vers le local de réemploi lorsque ces biens ou une partie de ces biens sont considérés réutilisables.

Afin de soutenir l'action de l'association et de l'accompagner dans le cadre de l'ouverture du local réemploi au sein de la nouvelle déchèterie Hyacinthe Vincent, je vous propose d'attribuer à La Ressourcerie Créative, via un avenant à la convention pluriannuelle d'objectifs, une subvention de fonctionnement d'un montant de 50.090 euros pour l'exercice 2021.

### **La Table des Matières**

Depuis 2016, l'association La Table des Matières favorise l'accès à la culture pour tous et contribue au renforcement des liens sociaux en collectant des objets auprès des particuliers ainsi qu'auprès des médiathèques, libraires, maisons d'édition. Elle s'occupe du tri et de la remise en état des objets collectés (nettoyage et petites réparations) ainsi que de leur revente à prix solidaire contribuant ainsi à la sensibilisation et à la prévention des déchets à travers le réemploi et la réparation. Dans son local situé 51 rue de l'Abbé Carton, l'association a ainsi développé un lieu de vente, d'échange et de prêt de biens culturels d'occasion, mais aussi un café associatif, tout en assurant un accompagnement socioprofessionnel à des chômeurs de longue durée. Elle traitait ainsi plus de 35 tonnes de produits avant la crise sanitaire.

Afin de soutenir l'action de l'association, je vous propose d'attribuer à La Table des Matières, via un avenant à la convention pluriannuelle d'objectifs, une subvention de fonctionnement d'un montant de 8.000 euros pour l'exercice 2021.

### **Pour le 17<sup>ème</sup> arrondissement**

#### **1000 collectes**

L'association 1000 collectes a été créée en 2015 et exerçait déjà une activité informelle de récupération, réutilisation et revalorisation d'objets dans une ancienne station-service du 17<sup>ème</sup> arrondissement avant d'investir son local actuel au 132 rue de Saussure. Bien implantée dans le quartier, l'association a ainsi collecté 190 tonnes d'objets en 2019 (données 2020 en cours de consolidation compte tenu de la situation sanitaire liée au COVID-19) et projette l'ouverture d'une antenne de la ressourcerie.

Afin de soutenir l'action de l'association, je vous propose d'attribuer à 1000 collectes, via un avenant à la convention pluriannuelle d'objectifs, une subvention de fonctionnement d'un montant de 40.000 euros pour l'exercice 2021. Cette convention prévoit également l'accès à titre gratuit et sous conditions, à la déchèterie de la Porte de la Chapelle (18<sup>ème</sup>).

#### **3S : Séjour sportif solidaire**

L'association « 3S : séjour sportif solidaire » collecte, répare et réemploie des équipements et matériels sportifs depuis 2016. Basée à Massy (91), l'association a ouvert une antenne provisoire aux Grands Voisins (14<sup>ème</sup>) en 2017, qui lui a permis de porter sa collecte totale à 39 tonnes. Puis l'association a ouvert en 2018 une recyclerie pérenne dans un local de Paris Habitat au 81 boulevard Bessières, et a collecté 31 tonnes d'objets en 2019 (données 2020 en cours de consolidation compte tenu de la situation sanitaire liée au COVID-19). Il s'agit de la première activité de réemploi dédiée au sport à Paris, les objets et matériels étant récupérés tant auprès de particuliers que de professionnels, et ce directement à la boutique ou à travers la gestion de points d'apports disposés dans des centres sportifs, lors des événements sportifs ou dans des magasins spécialisés. L'activité déployée par la recyclerie permet également de faciliter l'accès de tous à la pratique sportive et son action s'inscrit ainsi dans la continuité des engagements de progrès social et environnemental qui constituent le socle de l'organisation des JOP 2024.

Afin de soutenir l'action de l'association, je vous propose d'attribuer à 3S : Séjour Sportif Solidaire, via un avenant à la convention pluriannuelle d'objectifs, une subvention de fonctionnement d'un montant de 20.000 euros pour l'exercice 2021. Cette convention prévoit également l'accès à titre gratuit et sous conditions, à la déchèterie de la Porte de la Chapelle, sise au 17 avenue de la Porte de la Chapelle (18<sup>ème</sup>).

### **Pour le 20<sup>ème</sup> arrondissement**

#### **Du Bleu dans les Yeux**

Ouvert en 2016 dans un local de Paris Habitat, la Ressource de Belleville permet à l'association Du Bleu dans les Yeux de contribuer à la réduction des déchets et collectant 114 tonnes en 2019 (données 2020 en cours de consolidation compte tenu de la situation sanitaire liée au COVID-19). L'association, qui a permis des créations d'emplois participe également à la vie locale en proposant un lieu de vie générateur de lien social autour du réemploi et de l'économie circulaire. C'est en ce sens qu'elle a ouvert fin 2017 une boutique solidaire mais aussi La Fabrique, espace de réparation et de customisation de mobilier accessible à tous, ainsi qu'un café associatif, situés rue des Rigoles. L'ensemble de ces activités permettent d'encourager et de faciliter le réemploi sur l'arrondissement.

Afin de soutenir l'action de l'association, je vous propose d'attribuer à Du Bleu dans les Yeux, via un avenant à la convention pluriannuelle d'objectifs, une subvention de fonctionnement d'un montant de 22.000 euros pour l'exercice 2021. Cette convention prévoit également l'accès à titre gratuit et sous conditions, à la déchèterie de la Porte des Lilas (20<sup>ème</sup>).

#### **« Coup de Main »**

Créée en 1995, l'association Coup de Main est une branche d'Emmaüs qui a pour but d'œuvrer à l'insertion des populations en situation de précarité. Avec le soutien de la Ville de Paris, elle s'est engagée dans la création d'une ressourcerie située dans le quartier de la Porte de Montreuil, participant ainsi à l'amélioration du cadre de vie et permettant de créer de l'emploi. Articulé autour de quatre missions (la collecte et la récupération d'objets abandonnés, leur réparation ou leur valorisation, la vente d'objets remis en état et la sensibilisation des habitants et du jeune public des écoles au développement durable), le projet de l'association se fonde sur le recrutement de personnes en difficulté, dans le cadre d'un Atelier Chantier d'Insertion. L'association déploie son activité sur quatre sites : un espace de collecte, sensibilisation et ventes éphémères Porte de Montreuil, un espace de revalorisation dans l'hôtel industriel CAP18 (18<sup>ème</sup>) investi en 2019 et dont le loyer représente près de 100.000 euros annuels, ainsi que deux points de vente situés rue Saint-Blaise (20<sup>ème</sup>) et une seconde à Bagnolet (93). En 2020, la recyclerie a capté 430 tonnes d'objets, contre 745 tonnes en 2019.

Afin de soutenir l'action de l'association, je vous propose d'attribuer à Coup de Main, via un avenant à la convention pluriannuelle d'objectifs, une subvention de fonctionnement d'un montant de 55.465 euros pour l'exercice 2021. Cette convention prévoit également l'accès à titre gratuit et sous conditions, aux déchèteries de la Porte de la Chapelle (18<sup>ème</sup>) et de la Porte des Lilas (20<sup>ème</sup>).

Dans ce contexte, je vous propose donc d'attribuer les subventions à ces 10 associations, conformément aux dispositions des conventions pluriannuelles d'objectifs précitées et vous prie de bien vouloir m'autoriser à signer les avenants, joints à la présente délibération.

Les dépenses correspondantes seront imputées sur le budget général de fonctionnement de la ville de Paris de l'année 2021.

Je vous prie de bien vouloir délibérer.

La Maire de Paris